

CONSEIL CONTRADICTOIRE ET ÉLECTIF du 28/10/19

1. Ordre du jour

17h30	ACCUEIL DES CONSEILLER-ERE-S	45'
18 h 15	Présences et procurations	10'
18 h 25	Approbation de l'ordre du jour	10'
18 h 35	Approbation du PV du 08.10	10'
CONTRADICTOIRE		
18 h 40	Introduction aux questions de l'affiliation et tirage au sort de l'ordre de passage	10'
18 h 50	Présentation ORC 1	20'
19 h 10	Questions	30'
19 h 40	Présentation ORC 2	20'
20 h 00	Questions	30'
20 h 30	PAUSE REPAS	20'
20 h 50	Débat en huis clos	40'
21 h 30	Vote	15'
CONSEIL ELECTIF		
21 h 45	PAUSE	10'
21 h 55	Vote président-e-s de commissions	10'
22 h 05	Note Violences policières	15
	<i>Débat</i>	15'
	<i>Vote</i>	5'
22 h 20	Présidence du conseil	25'
	<i>Présentation</i>	5'
	<i>Questions</i>	15'
	<i>Vote</i>	5'
22 h 45	Ticket AGL + DPG	30'
	<i>Présentation</i>	10'
	<i>Question</i>	15'
	<i>Vote</i>	5'
23 h 15	Retour de comité	10'
23 h 25	Retour de la délégation CAC	10'
23h35	Divers	5'
23 h 40	Fin	

2. Accueil des conseiller-ère-s, présences et procurations

Maxime Butera et Limor Aharon : Bonjour à tous. Venez remplir la feuille de présence s'il vous plaît.

Conseiller-ère-s présent-e-s : Addahri Abarkan Farah, Aharon Limor, Amelinckx Sébastien, Buhr Marie, Butera Maxime, Carette Pierre, Caryn Orane, Chramti Yassine, Dumoulin Virgile, Fraipont Mathilde, Gérard Sophie, Geshef Simon, Haddioui Eléonore, Huberty Arnaud, Josse Robin, Karavidas Ilias, Kudas Sébastien, Kuetgens Melvyn, Legast Magali, Maes Henry, Meganck Bryan, Moreau Célestine, Mwiseneza Dieu-donné, Noppe Simon, Pinte Victoria, Pire Mehdi, Pirovano André, Schreuer Soline, Stassi Chiara, Strebelle Sébastien, Surina Luca, Tcheutchoua Tchokote Romuald, Van Cutsem Dorsan, Van den Ackerveken Alice, Van Overstraeten Julien, Van Tichelen Baptiste, Verwerft Edouard et Weber Valentin.

Conseiller-ère-s représenté-e-s : Accart Anatole, Bach Guillaume, Carbonez Grégoire, Chapuis Baptiste, Delpierre Nathan, Eloy Olivia, Fanon Louis-Georges, Filée Cécile, Fritschké Roxane, Garbar Maricka, Hitimana Joyeuse, Kathrada Naajiyah, Laidi Sami, Lheureux Thomas, Marchal Claire, Marris Brandon, Mugeni Afisa, Owen Miel, Pierre Aurore, Salovic Igor, Salvignol Florian, Schreuer Oriane, Vincke Célia .

Autres personnes présentes : Sarah-Christelle Derkenne, Julien Scharpé, Demaretz Benjamin, Mabrouk Chems, Forget Baptiste, Combes Anaïs, Caryn Perrine, Julien Landrieu, Dejalle Luc, Indikeu Alexandre, van Steenberghe Antoine, Jean-Gabriel Sore, Donatienne Van den Abeele et Frédérique Marsin.

3. Approbation de l'ordre du jour

Maxime Butera : Nous allons commencer par l'approbation de l'ODJ. Puis, nous passerons à la contradictoire. Il manque 2 personnes.

Limor Aharon : Les gens vont arriver. Ca va aller! On y croit! Sinon, bienvenue à tou-te-s!

Maxime Butera: Les règles du jour : être concis-e et courtois-e.

[Lecture de l'ODJ]

Maxime Butera : Des amendements ?

Henry Maes : Proposition : si on n'a pas le quorum, est-ce que je peux inviter les gens à venir au gt international en attendant ?

Maxime Butera : On a le quorum.

Mathilde Fraipont : Le dîner est avant le débat en huis clos. Ca me paraît un peu bizarre. On pourrait mettre le dîner juste après le débat en huis clos.

Maxime Butera : Donc, on mettrait la pause dîner à la fin de tout le processus contradictoire.

Limor Aharon : Oui, mais les gens ne partent pas.

Melvyn Kuetgens : Je propose le report de la note sur les violences policières. Je pense qu'il y a déjà beaucoup pour ce conseil et je propose qu'on le postpose.

Maxime Butera : On l'a accepté à ce conseil parce qu'il y a beaucoup d'éléments médiatiques là-dessus. C'est vraiment d'actualité et reporter ça serait dommage.

Henry Maes : Je trouve ça dommage qu'on reporte cette note parce qu'on a encore aucune note politique et on a eu que des conseils électifs. Je trouve ça intéressant qu'on ait une discussion politique. J'ai été élu pour ça.

[Des gens entrent].

Maxime Butera : Venez vous asseoir. Entrez.

[Vote de l'amendement n°1 : Dîner après contradictoire]

- Contre : 3
- Pour : 32
- Abstention : 6

⇒ **L'amendement est approuvé.**

Simon Noppe : Mais alors, on va manger à quelle heure ?

Maxime Butera : Je ne saurais pas dire.

Henry Maes : Ca reporte le repas à 50 minutes. Fais le calcul.

Maxime Butera : D'autres questions sur l'amendement 1 ?

Romuald Tcheutchoua Tchokote : Si on respecte l'odj, ça devrait aller.

[18:32 : Orane Caryn et Perrine Caryn entrent].

[18:32 : Mehdi Pire et André Pirovano entrent].

[Vote de l'amendement n°2 : note policière]

- Contre : 19
- Pour : 13
- Abstention : 8

⇒ **Le report est rejeté.**

Maxime Butera : On va passer au vote de l'ordre du jour.

Yassine Chamtri : Commentaire sur l'ODJ : on va voter un ticket avec une dpg sauf que le conseil n'a pas été mis au courant de la démission et n'a pas reçu la dpg.

Maxime Butera : Si. Si vous recevez une dpg, c'est que le comité démissionne de facto.

[18:36 Simon Geshef entre].

Yassine Chamtri : Ca veut dire qu'il n'y a pas eu d'ouverture de demande de DPG.

[Vote de l'approbation de l'ordre du jour]

CONSENSUS.

→ L'odj a été approuvé !

4. Approbation du PV du 08/10

Maxime Butera : Quelqu'un-e a quelque chose à dire sur l'approbation du pv ?

[Vote de l'approbation]

CONSENSUS.

⇒ Le PV est approuvé!

5. Contradictoire

Maxime Butera : On a le quorum. On passe à la contradictoire.

5.1 Introduction aux questions de l'affiliation et tirage au sort de l'ordre de passage

Limor Aharon : Quelques consignes et règles pour la contradictoire : vous ne partez pas ou vous nous prévenez, c'est impératif ! Donc, on va commencer par introduire la question de la contradictoire: qu'est-ce que c'est ? on fait quoi?

Maxime Butera : Ce sont les 2 bulletins pour le tirage au sort, il n'y a rien écrit dessus (montre le bulletin à l'assemblée).

Limor Aharon : Je vois des gens arriver. Il faut signer le papier de présence nécessairement.

Mehdi Pire : Je vais brièvement vous introduire à ce qui va se passer et au vote de l'ORC. L'AGL travaille sur des questions d'enseignement mais des questions communautaires se jouent aussi au niveau de la FWB. La ministre a changé récemment et parfois les représentations étudiantes travaillent ensemble. Dans ce cadre, les conseils étudiants peuvent s'affilier à une ORC. Chaque conseil doit décider de s'affilier. Si on s'affilie, on doit envoyer des étudiant·e·s qui nous représentent. En plus, on devra verser de l'argent à l'ORC pour l'aider à fonctionner. ORC est un terme général et pour le moment nous sommes

affilié·e·s à la FEF. Avant, il y avait aussi l'Unecof mais celle-ci n'existe plus. Le choix qu'on va faire, c'est de s'affilier à la fef ou d'être indépendant·e·s. Tout à l'heure, la FEF va se présenter. Ils/elles le feront mieux que nous. Juste une petite chose : Quand un conseil étudiant décide de s'affilier, il doit envoyer un nombre des étudiant·e·s en rapport avec le nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s à l'Université. Pour conclure, les ORC représentent aussi bien les ESA, HE et universités.

Maxime Butera : Merci Mehdi ! Avant de commencer, est-ce que tout le monde a bien les bulletins pour la contradictoire et en suffisance ?

[On redistribue des documents].

Maxime Butera : Tout le monde a les documents ? Oui. Super!

Yassine Chramti : En fonction d'un certain nombre de voix qu'on donne à l'ORC, le financement suit le nombre de voix. C'est important à savoir.

Mehdi Pire : Quand on s'affilie, l'établissement va donner un certain montant à l'ORC mais la FWB va donner un budget en plus qui dépend, lui, du nombre de votes.

Maxime Butera : On passe au tirage au sort.

[Tirage au sort par les permanentes : l'indépendance passe en premier].

5.2 Présentation de l'option indépendance

[Les membres de la FEF sont invités à quitter la FEF.]

Ilias Karavidas : Et moi ? Je sors ?

Maxime Butera et Limor Aharon : Je ne sais pas. Il est conseiller d'un côté.

[Temps de pause].

Maxime Butera : Tu vas devoir sortir.

Limor Aharon : Quid ? Il ne vote pas alors ?

[18:48 : Soline Schreuer et Marie Buhr entrent.]

Henry Maes : L'idée c'est de permettre à l'AGL d'avoir un débat en interne pour que l'AGL puisse ne pas avoir d'éléments perturbateurs qui s'immiscent et qui puissent passer des informations.

Maxime Butera: @Ilias Karavidas : Tu quittes maintenant et tu reviendras pour le vote.

Limor Aharon : L'indépendance va être présentée par Julien Scharpé. Julien, tu as la parole.

Julien Scharpé :

Tout le monde m'entend ? Je vais essayer de faire court.

- *Qu'est-ce que le mouvement étudiant?*

Avant de présenter l'indépendance, c'est quoi le mouvement étudiant ? Globalement, on fait remonter les mouvements étudiants à 1229. La première grève étudiante remonte à la Sorbonne. Ils font grève, se battent etc. Puis, ils/elles ont été puni-e-s. Ça a fait beaucoup de débat.

En mai 68, les étudiant-e-s ont foutu le bordel, notamment à Leuven. Donc, à l'époque, nous avons hérité du monde médiéval. Or, en mai 68, les étudiant-e-s ont obtenu un droit de grève.

Par la suite, il y a toutes les grèves des années 90 : les étudiant-e-s se mobilisent. Il y a des archives sur youtube et il va il y avoir un décret en 2003 où les contradictoires apparaissent et deviendront obligatoires dès 2012 (réforme du décret pour sauver l'Unecof, apparemment ça ne leur a pas réussi).

- *La brève aventure de l'AGL en dehors de la FEF*

C'est l'AGL qui a créé la FEF, soyons clair-e-s. En 2011, il y a des problèmes politiques profonds, raison pour laquelle l'AGL a décidé de se barrer. Il y a eu un forum. De là, le mouvement étudiant est réconcilié (sous David Mendez).

- *Qu'est-ce que ça implique l'indépendance ?*

Certains peuvent penser que c'est cool pour choper la présidence de la FEF. Or, il y a d'autres choses. Si on se barre de la FEF, il faut reprendre les dossiers communautaires. Quant aux FIE, on peut très bien dire que l'AGL veut que l'université gère toutes les FIE. C'est idem pour d'autres dossiers communautaires et il y en a des emblématiques mais aussi une chîée d'autres moins visibles. Il faut construire ses opinions et reconstruire les argumentaires. Sans devoir se justifier mais il faut voir si on en a les ressources et il faut gérer comment organiser ça et comment contacter toutes ces personnes.

[18h57 : Dieudonné Mwiseneza est arrivé.]

Pour gérer des relations politiques, faut aussi gérer des relations presses. Ça veut dire que votre président va devoir aller discuter et dîner avec des journalistes. En plus de ça, il y a un rapport de force qui va se construire avec la FEF, qui sera votre concurrente.

- *Quel est le paysage de la représentation étudiante aujourd'hui?*

Il n'y officiellement que la FEF. Il y a d'autres organisations mais c'est plutôt folklorique. En fait, depuis la disparition de l'Unecof, la FEF devient le "grand parlement des étudiant-e-s". Si on ne veut pas faire tout le travail politique, on s'affilie à la FEF mais du coup il faut parlementer avec les HE, les ESA, etc. Aussi la question de l'indépendance est de savoir si on veut discuter avec les autres assoc' étudiant-e-s seul ou alors est-ce qu'on veut le faire dans un cadre, celui de la FEF? La Fédé a essayé. Ça peut être intéressant de savoir ce qu'ils/elles font.

Maxime Butera : Merci Julien.

Limor Aharon : Merci pour cette présentation. On peut passer aux questions.

Questions

Maxime Butera : Il y aura une séance de questions pour Julien, puis une présentation de la FEF, puis des questions pour les deux, un débat et puis le vote. Qui a des questions ?

Sarah-Christelle Derkenne : Merci ! Je voudrais juste savoir si l'année où l'AGL n'était plus dans la FEF, il y a eu des grosses dissensions politiques et si oui, lesquelles ?

Sébastien Kudas : Je n'ai pas trop bien compris l'indépendance: Ce qui ressort, c'est que la FEF fait beaucoup de boulot donc on aurait plus de boulot tout·e·s seul·e·s mais alors quel serait l'intérêt?

Marie Buhr : Quelles sont les associations non-reconnues et est-ce qu'on peut établir des contacts avec elles, est-ce que c'est opportun?

Julien Scharpé :

- **@Sarah-Christelle Derkenne** : Entre la FEF et l'AGL, il n'y avait pas de grandes différences au niveau des lignes, sauf sur une campagne. Après, ils ont bossé sur pas mal de campagnes comme le Printemps érable en 2012. Il n'y a pas de grosses distorsions en soi. L'ORE est sorti parce qu'ils/elles n'étaient pas très politisé·e·s et voulait plus de travail fêtard. Pour l'AGE, ils/elles sont arrivé·e·s plus tard et ont suivi un peu mollement la FEF.
- **@Sébastien Kudas** : Avoir le contrôle sur le travail effectué. La question à se poser c'est est-ce qu'on sait mieux faire le travail que ce que la FEF ne sait le faire pour nous.
- **@Marie Buhr** : Les autres organisations, il y en a beaucoup. Il y a différents types de collectifs qui existent sur le campus et l'AGL pourrait dire on mets les collectifs en avant.

Maxime Butera : Merci Julien.

Antoine van Steenberghe : Je ne suis pas très satisfait par rapport à l'argent. L'ULiège est indépendante depuis un petit temps. Pourquoi ? Ce n'est sûrement pas juste une question d'argent.

Sébastien Strebelle : L'AGL jusqu'en 2011 était indépendante. Oré et AGE aussi. A part ça, il y a quoi d'autre comme conseils qui sont indépendants et est-ce que ça marche pour eux ?

Julien Scharpé :

- **@Antoine van Steenberghe** : La Fédé est sortie de la FEF car la liste Essentielle 2.0 pensait que la FEF devait faire que du folklore. Le gros différent entre la FEF et la Fédé était le côté politique. Ils/elles ont essayé de monter à l'ARES mais n'ont pas pu. Voilà un peu pour la Fédé.
- **@Sébastien Strebelle** : Pour les autres conseils étudiants indépendants, c'est beaucoup d'HE (style EPHEC) parce qu'ils étaient très chapeautés par des profs ou

les ESA qui sont des toutes petites écoles. Exemple : l'école du cirque d'Uccle c'est 40 étudiant·e·s avec 400€ de budget et les questions politiques, ça les dépasse. C'est pas pour autant qu'ils/elles ne se joignent pas à la FEF sur certaines actions mais ils/elles ne s'affilient pas. Sinon, il y a aussi des différents historiques entre l'image de la FEF et les hautes-écoles. Parfois, ce sont des différents très personnels, par exemple un·e prof qui n'aime pas du tout la FEF.

Limor Aharon : D'autres gens ?

Anaïs Combe : L'indépendance est-ce que ça veut dire que notre ligne politique sera plus marquée ? Est-ce que l'AGL sera plus politisée qu'avant ?

Bryan Meganck : Je n'ai pas senti une grande neutralité. Est-ce qu'on peut avoir une présentation par quelqu'un·e de neutre ?

Limor Aharon : Pour directement répondre à ça, l'option est de s'affilier à une ORC ou non. Ici, il n'y a pas d'autre ORC donc il n'y a pas vraiment d'autre possibilité en termes de présentation.

Maxime Butera : Vas-y Limor, pose ta question.

Limor Aharon : Par rapport à la structure de l'AGL, quant au travail communautaire, de quoi avons-nous besoin ? Devons-nous avoir beaucoup de gens pour faire ce travail communautaire ?

Julien Scharpé :

- **@Anaïs Combe** : Globalement, l'indépendance c'est à l'AGL de le gérer et l'AGL pourrait décider de ne pas se positionner du tout sur des dossiers fédéraux. C'est en soi déjà une décision politique. On prend la décision de se focaliser sur l'UCLouvain. On peut aussi se dire que la FEF n'est pas assez revendicative et on construit le discours politique mieux et qui soit plus revendicatif. On pourrait aussi faire en sorte d'avoir une AGL bien de droite avec une revendication d'un minerval 10 000 euros et défendre la hausse du minerval. C'est tout à fait possible.
- **@Bryan Meganck** : Pour l'orientation de l'intervention, le problème, c'est qu'il y a un décret qui cadre tout ça. En gros, votre choix c'est soit la FEF, soit l'indépendance. L'indépendance, c'est donc la liberté mais aussi une série de devoirs. J'en ai globalement parlé. C'est le truc que je peux vous dire. Il n'existe pas de plan tout fait en tout cas. S'il y avait d'autres ORC, ça pourrait être plus facile de défendre des idées !
- **@Limor Aharon** : C'est à vous de créer les conditions pour assumer une indépendance (en fonction des choix politiques) et pour être entendu·e·s et pour avoir des revendications entendues par les pouvoirs publics.

Maxime Butera : C'est la dernière salve.

Antoine van Steenberghe : J'ai vu que tu étais membre du bureau de la FEF. Du coup, je voulais te demander s'il y a des choses négatives par rapport à la FEF. Peux-tu nous parler de quelque chose ?

Julien Scharpé : @Antoine van Steenberghe : J'ai quitté la FEF sur un différend idéologique et organisationnel. Si ça ne tenait qu'à moi, on fonctionnerait sur une base plus syndicale. C'est mon avis. Des gens critiquent aussi la FEF en disant que c'est influencé par le PTB. En fait, les gens qui critiquent font la même chose que le PTB. C'est une culture qui existe au sein de la représentation étudiante. Il faudrait à mon avis un fonctionnement plus égalitaire et aller prendre plus le pouls au sein des auditoires et remettre l'étudiant-e dans son cadre. De plus, je pense que par exemple la FEF ne pense pas encore assez à la possibilité de régionaliser l'enseignement universitaire. En 2024, les communautés vont être beaucoup moins financées mais c'est porté par les instances universitaires. C'est un risque que la FEF ne mesure pas mais ça serait injuste de leur reprocher car aucun conseil étudiant ne l'amène à l'agenda.

[Temps de pause.]

5.3 Présentation de l'option FEF

Maxime Butera : On passe à la présentation de la FEF. Je vous demande un peu de respect. Bonne présentation !

Doriane Mugisha (Dodi sur Facebook): Bonsoir à tous. Je m'appelle Doriane. Je suis membre de la FEF. Du coup, comme responsabilité au niveau de la FEF, je suis responsable en partie de LLN. Je suis accompagnée par Chems Mabrouk qui est notre présidente et Manon Sperati qui est notre secrétaire générale.

- *Du coup, que signifie "FEF" ?*

On est une organisation de représentation universitaire. Ici, nous allons vous représenter devant Mme la Ministre. Nous sommes aussi une organisation de jeunesse. Ca veut dire qu'on crée un espace où des jeunes se rencontrent. En plus, on est un organe démocratique politique et indépendant:

- Indépendant : nous n'avons pas de carte de parti. On n'est pas affilié à un parti politique.
- Démocratique : parce que vous envoyez vos représentant-e-s à la fef et ils/elles vont délibérer en assemblée.

- *Comment est-ce qu'on fonctionne ?*

Chaque université, HE ou ESA va élire un CE. Dans les CE, on élit des représentant-e-s qui siègent au conseil fédéral de la FEF. Au sein du Conseil fédéral, on élit un exécutif (bureau et comité exécutif) et on a aussi les régionales. On a régionale de Bruxelles, Louvain, Liège, Luxembourg et Namur. Dans la régionale, tous les CE se réunissent donc ici c'est l'IAD, l'EPHEC et l'HE Vinci + l'UCL.

- *C'est quoi la FEF dans le fond ?*

L'enseignement supérieur est divisé entre francophone et néerlandophone. On travaille souvent avec la VVS qui est l'équivalent au niveau de la Flandre et on travaille avec eux/elles

sur des dossiers fédéraux qui concernent tou-te-s les étudiant-e-s dans leur ensemble. On est aussi représenté au niveau de l'ESU, qui concerne l'international. En plus de ça, la FEF est aussi un soutien au CE. On est beaucoup en contact avec votre président, votre délégation FEF, un soutien sur la réforme de des ASBL avec votre juriste et on organise des formations adaptées. De plus, la FEF offre des outils : c'est quoi un CE ? c'est quoi les dossiers en cours ?

Chems Mabrouk : La FEF, c'est aussi plein de projets organisés au quotidien. Pour être une aide pour vous, on essaye de soutenir vos projets à vous. Exemple : épicerie solidaire d'un autre CE. De plus, on a beaucoup entendu parlé de l'évaluation du décret paysage. C'est important que la représentation étudiante suive ce dossier de près. En plus de ça, il faut garantir la liberté de la représentation étudiante : que veulent-ils/elles ?, sont-ils/elles entendu-e-s ?, ... Il y a une nouvelle ministre et une nouvelle déclaration : C'est à la FEF de voir que les bonnes choses de cette déclaration sont appliquées et que les moins bonnes choses soient revues.

Finalement, sur le coût des études, la FEF bosse dessus mais on reviendra dessus. Au-delà de ça, on mène des campagnes afin de mettre à l'agenda politique des questions qui touchent au droits des étudiant-e-s et la deuxième chose c'est qu'on va voir les étudiant-e-s et de pouvoir discuter avec eux/elles de ce qui les concerne. Cette année, la campagne est : le coût des études nuit gravement à la santé ! L'année passée, on a rapporté 15 000 pétitions, dont 13 000 sont papiers. Nous allons donc au contact des gens. Pour aller plus loin, il y a un rassemblement prévu le 14.

Manon Sperati : La FEF travaille sur ses 2 jambes. La jambe campagne et la jambe dossiers. Souvent, on fait des GT au sein des CE et parfois on invite les représentations étudiantes au sein de ces gt et on les élargit ce qui mène à des notes qui seront votées par le conseil fédéral. On essaie de viser les dossiers prioritaires et urgents mais aussi des dossiers moins urgents mais sur lesquels on peut bien se préparer à l'avance.

Pour le moment, il y a la question du harcèlement. Sur le dossier en dentisterie, on s'est rendu compte que c'était généralisé et on s'en est emparé au niveau fédéral qu'on a amené à l'ARES. Il y a la question des conditions des stages. On milite pour un cadre qui n'existe pas pour l'instant. On vise à une régionalisation et ça pose débat. Il faudra en rediscuter. Un autre dossier en particulier, c'est le GT baptêmes. Les décideurs-euses ont décidé qu'ils/elles allaient tout à coup s'en emparer à la suite de questions parlementaires. Ils/elles ont voulu légiférer sans consulter les CE et les étudiant-e-s concerné-e-s. La FEF a poussé à ce que notre avis soit pris en compte. Les GT sont ouverts pour définir les bonnes pratiques. Pour le moment, on a des représentant-e-s de plusieurs endroits. On espère bientôt vous avoir parmi nous.

Sinon, un autre dossier : le décret Paysage. Le décret Paysage date de 2013. Il y a eu beaucoup de modifications : fourre-tout I, fourre-tout II, ... Ca pose beaucoup de problèmes notamment au niveau des mémoires. On a donc lancé une pétition et nous sommes allé-e-s au Parlement. La Ministre ne veut pas que ça change mais ce n'est pas fini. On ira plus loin et on va proposer notre propre décret. En plus, il y a le problème des allègements. La question des allègements a aussi été abordée. Surtout en termes de finançabilité. Il y a aussi la question de la CEPERI. On voudrait que ça pourrait être un vrai organe de recours sur le fond et non pas juste une possibilité de cassation des instances universitaires.

Romain Annoye : Ca fait des années que la FEF existe. Il y a eu de nombreuses victoires notamment le décret participation. Il y a aussi le décret Wendy, la baisse du minerval des étudiant·e·s hors UE, l'obligation d'avoir accès à une copie de ses examens, les bourses sans seuil, Pour conclure, pourquoi s'affilier ? Vous n'êtes pas seul·e·s. Nous avons des permanent·e·s (juridiques, administratif·ive·s, ...). Nous sommes là aussi pour mettre en place vos activités et surtout il s'agit de solidarité envers tou·te·s les étudiant·e·s de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Questions

Maxime Butera : Je remercie la FEF pour cette présentation. On va passer à la séances de questions à la FEF. Comme d'habitude par salves de 3-4 questions maximum. On a une demi heure. Qui a des questions pour la FEF?

[Personne.]

Maxime Butera : Moi, j'en ai une : Quid du budget ? Comment va être utilisé notre argent ?

Sarah-Christelle Derkenne: J'ai deux questions :

- Est-ce que vous avez déjà remis un avis sur la déclaration de politique communautaire et régionale s'il y a des liens ?
- C'est quoi votre dossier genre ?

Melvyn Kuetgens : Que faites-vous plus exactement du montant qu'on vous a alloué l'an passé ?

FEF :

- **@Maxime Butera** et **@Melvyn Kuetgens** : Je vais joindre les questions. Qu'est-ce qu'on fait de l'argent qui nous est alloué ? Il y a trois sources d'argent : subsides en tant qu'organisation de jeunesse, subsides comme ORC et allocations des CE affiliés. La plus grande partie sert à payer nos employé·e·s : service juridique, service contact membre et aide administrative, service presse, service comptabilité et service graphiste. On engage aussi des jobistes. Il y a aussi tous les financements de campagne (affiches, tracts, frais de déplacement) + des frais élections + frais de formation qu'on dispense (université d'été). Le budget est évidemment voté et présenté au conseil fédéral pour prendre en compte les besoins des CE. Pour compléter, les cotisations font aussi partie des services gratuits qu'on offre aux étudiant·e·s, à tou·te·s les étudiant·e·s (un ESA comme un UCL).
- **@Sarah-Christelle Derkenne** : Quant à la déclaration de politique communautaire, quand PS et Ecolo pensaient pouvoir faire un gouvernement ensemble, on a été invité·e·s et on a pu donner des remarques sur la note coquelicot. On a des positions sur la DPC, on reprend toutes les positions des conseils fédéraux et on se positionne sur cette base. On a fait une vidéo sur cette question où on soulignait les éléments positifs de la DPC et on soulignait ce avec quoi on n'est pas d'accord. On pense que tout le monde doit payer le même minerval et on soutien un fonds européen. On est contre l'augmentation du minerval pour les étudiant·e·s étranger·ère·s. Tout découle sur base des notes de position prises en conseil fédéral.

Sur le dossier genre, on a fait tout un travail. L'ARES a sorti notamment un petit guide sur base de la pression de la FEF. Tout n'est pas parfait et on fera une évaluation là-dessus. De plus, on a fait voter une note sur le sexisme et l'égalité des genres. Le but est que ça soit voté au sein des CE et qu'on s'entoure de professionnel-le-s et compétent-e-s sur ces thématiques pour être formé-e-s. La dernière chose, c'est qu'on a ouvert un GT discrimination et la question de genre reste au coeur de ce GT.

Maxime Butera : Merci.

Simon Geshef : Je retire ma question.

Mehdi Pire : Merci pour ces réponses. Vous avez une position très tranchée sur le minerval. J'entends récemment une position sur un minerval à 175€ sur base du minerval le plus bas ou est-ce que vous militez pour une gratuité ? Quelle est votre position ? Je me pose la question de savoir si c'est une position réellement partagée par tou-te-s les étudiant-e-s et je me pose la question de savoir si vraiment c'est ce que veulent les étudiant-e-s en situation de précarité et si c'est la bonne façon de lutter contre la précarité.

Antoine van Steenberghe : Je vois qu'en 2017, vous avez mis comme victoire l'occupation du rectorat. Dès lors, ça a été décidé par certaines personnes de l'AGL mais même pas du comité. Du coup, vous venez alors à des actions sans avoir l'accord de l'AGL ?

Yassine Chramti: Point technique: L'occupation s'est décidée en espèce de réunion sauvage. L'AGL avait bien organisé une action sur la place de l'unif. Suite à cette action, il y a eu une AG sauvage et c'est à ce moment-là que s'est décidé cette occupation.

Célestine Moreau : Je rectifie la rectification. De fait, au départ, le Comité a fait un événement de solidarité. Puis, après l'activité, il y a eu une réunion de Comité et ça a été décidé.

Antoine van Steenberghe : Ce n'était pas une AG en tant que tel. Cette action a entraîné la démission du ticket présidentiel.

Melvyn Kuetgens : Il y a eu rectification à posteriori par le conseil qui a approuvé l'occupation.

Dorsan Van Cutsem : Qu'est-ce que le point "psychomotricité"?

FEF :

- **@Mehdi Pire** : La FEF a des piliers. Dans la campagne 175€, on veut être au maximum inclusif-ive avec tous les CE et il y a tout un processus de contact avec les CE et c'est cette solution là qui s'est dégagée. Sur la question de savoir si c'est ce que veulent les étudiant-e-s, ça vient d'une enquête de terrain. Quand on va demander des avis sur le terrain, c'est la même chose qui ressort. Dans les 15 000 pétitions, c'est aussi ça qui ressort. Ça revient constamment dans les débats. Du coup aussi, ça ne fait que depuis l'année passée qu'on mène cette campagne suite à des recherches car le souhait était de payer le minimum.
- **@Antoine van Steenberghe** : Par rapport à la question des étudiant-e-s internationaux-ales, quand on prend une décision, on vérifie deux choses : 1° prendre en compte ce qui a été décidé en conseil fédéral et en conseil; ici, cette action avait

été approuvée; 2° quand l'action a lieu sur un campus, on fait attention à ne pas faire d'ingérence par rapport au CE. A ce moment-là, on a eu des contacts avec des gens qui nous ont donné le feu vert. Mais comme vous le voyez, tout ça prête à débat mais nous avons eu le feu vert donc on a agi avec ces personnes-là. Pour le reste, c'est parfois compliqué de gérer les positions en interne. En plus, pour compléter, la FEF et l'AGL avaient organisé une activité sur la place de l'université pour sensibiliser les étudiant·e·s à la vie d'un·e étudiant·e hors UE. Sur le temps de midi, on a fait une AG et, à la fin, on a décidé de monter dans les halles.

- **@Dorsan Van Cutsem** : Sur la question psychomotricité, en 2012, Marcourt a autorisé l'ouverture de cursus pour psychomotricité. Au fédéral, ils ont refusé d'autoriser les psychomotricien·ne·s de pratiquer leur métier et de poser des gestes paramédicaux, même s'ils/elles ont un diplôme officiel. On essaye de bouger sur ce dossier en accord avec les étudiant·e·s en question pour résoudre cette contradiction (organisation d'assemblées générales importantes où il y avait beaucoup de monde et d'où découlent les positions de la fef).

Mehdi Pire : Deux questions :

- Tu as dit : "pas d'ingérence dans les conseils étudiants". Pourtant, aux dernières élections, la FEF a envoyé ses membres dans une liste. Donc, en termes de non-ingérence, ça pose problème. Qu'en pensez-vous ?
- Des étudiant·e·s votent pour un CE puis ils votent pour un ORC. En termes de démocratie directe, ça pose question. En plus, maintenant, vous êtes seul·e·s. Seriez-vous prêt·e·s à rediscuter ce point?

Anaïs Combe : Je voudrais savoir, vous avez parlé d'un minerval à 175€, mais quelle est votre position par rapport aux étudiant·e·s internationaux·ales dans ce minerval à 175€ ?

Limor Aharon: Comme il reste 5 minutes, par rapport aux autres questions, peut-on les postposer au débat ? Oui, ok.

FEF :

- **@Mehdi Pire** : Par rapport à participation, on a commencé à travailler dessus. L'idée c'est que la FEF s'est engagée à mener des débats en Conseil fédéral. On a commencé ce débat aux universités d'été. Comment les étudiant·e·s voient la chose ? Les conseiller·ère·s ont pu échanger sur ces questions et on est revenu·e·s en régionale pour que chacun·e puisse s'en imprégner. L'idée c'est d'aller en plusieurs couches, de voir comment les CE se positionnent en interne. Ça partira en conseil fédéral et débouchera sur une note. C'est un débat qui prend du temps et on doit se donner le temps de le faire en profondeur.
- Sur la question des élections, à la FEF, nous ne voulons pas empêcher nos personnes de faire quelque chose. De tout temps, de tout endroit, ça a été fait (AGE, BEA, ...). Par contre, on refuse une ingérence stricte donc on évite que ces personnes se retrouvent dans des exécutifs. Exemple : lorsque j'étais à la FEF et dans le BEA, je ne participais pas aux points qui touchaient à la FEF et je sortais de la salle. Il y a des garanties mises en place à ce niveau-là. C'est quelque chose qui se fait depuis longtemps et de manière générale. Par ailleurs, tou·te·s les membres de la FEF sont issu·e·s de CE. Comment faire partie de la FEF et défendre les étudiant·e·s sans faire partie ou avoir fait partie d'un CE ? Ça permet de rester connecté avec les étudiant·e·s.

En plus, il y a eu tout l'aspect affectif car il y a un sentiment d'appartenance à notre premier CE, tout en s'assurant à mettre la limite (transparence, retrait,). Pour terminer, en tant que mandatée FEF à l'AGL, je ne peux pas dire aux gens de faire ce que je veux.

- **@Anaïs Combe** : La position de la FEF, on part du principe qu'il ne doit pas il y avoir de différence sur base de la nationalité. Pour nous un-e étudiant-e = un-e étudiant-e. On sait qu'il y a des régimes différentiels. Il y avait une volonté par les recteurs d'augmenter les minerval hors UE. On a bloqué ça et on a obtenu un gel sur 4 ans. La position du conseil fédéral, c'est pour le moment de bloquer ça.

Limor Aharon : On voulait vous proposer un débat contradictoire entre indépendance et FEF.

[Vote sur l'organisation d'un débat contradictoire]

- Contre : 33
- Pour : 0
- Abstention : 17

→ Il n'y aura pas de débat contradictoire.

5.4 Débat en huis clos

Contenu confidentiel.

5.6 Vote

Limor Aharon : On arrive à la fin du temps de débat. On vous propose de passer au vote. Vous avez un bulletin de vote : pour ou contre (il n'y a qu'une ORC qui se présente).

[Vote de la contradictoire]

Nombre de bulletins : 57

Bulletin nul : 0

- Pour : 41
- Contre : 14
- Abstentions : 2

→ L'AGL est (re-)affiliée à la FEF.

[Applause]

*****PAUSE DINER*****

[On fait l'appel.]

Henry Maes : Est-ce que pour la prochaine fois c'est possible d'avoir un état des lieux du Conseil comme on a eu des démissions ?

Limor Aharon : Oui.

6. Conseil électif

6.1 Vote des président-e-s de commission

Maxime Butera : On passe aux président-e-s de commission. Il y a :

- Enseignement
- TE
- Incu
- OS
- Social
- Multisite

Orane Caryn : Pour TE, il y a Nordin Trifiro.

Henry Maes : Pour la commission enseignement, il y a Simon Noppe.

Inclusivité : Il y a personne.

Dorsan Van Cutsem: En ouverture sociale, il y a Philéas Fossard

Simon Geshef : En social, il n'y a personne.

Baptiste Van Tichelen: Il n'y a pas de président-e de commission.

Henry Maes : Point technique : il n'y a pas de président-e de commission multisite. Jamais.

Maxime Butera : Sur les bulletins blancs, vous mettez votre président-e de commission. Pour le vote en lui-même, vous mettez : Simon N., Nordin F. et, Philéas F.. Vous avez droit à 3 croix pour maximum.

Limor Aharon : Est-ce que vous voulez présenter les personnes qui se présentent ?

Orane Caryn pour son responsable: Cher Conseil, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai été élu comme président de la commission TE. Je ferai de mon mieux pour aider et apporter tout mon soutien à Orane. En vrai, je n'ai rien de spécial à dire mais je vais faire de mon mieux.

Limor Aharon : Est-ce que Philéas a envie d'être présenté ?

Dorsan Van Cutsem : Philéas est un étudiant qui est venu au bbq et il était chaud s'investir! Il est venu à plusieurs commissions et il a beaucoup aimé le projet en OS. Quand il a su qu'on avait besoin d'un président il a tout de suite sauté sur l'opportunité il est super motivé.

Simon Noppe : Honnêtement, je vais être clair et efficace. c'est la deuxième année que je me présente et je veux continuer dans cette commission que j'aime beaucoup. Je vais faire de mon mieux pour aider Henry et dans tous les projets à entreprendre.

Limor Aharon : Est-ce que quelqu'un a des questions ? Non. Ok.

[Vote de la Présidence de commissions]

Nombre de bulletins : 52

Bulletins nuls : 7

Simon Noppe se présente pour la commission enseignement

Pour : 41

Contre : 2

Abstention : 5

Nordin Trifiro pour la commission transition écologique

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 9

Philéas Fossard pour la présidence de la commission ouverture sociétale

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 9

==> Ils sont tous les trois élus !

6.2 Note violences policières

Limor Aharon : On a reçu une note. Vous avez tou-te-s reçu la motion sur les violences policières. J'invite les personnes qui l'ont rédigée à la présenter.

[22:11 : Sébastien Kudas s'en va.]

Jean Lagneaux : J'imagine que vous l'avez lu. Vous êtes beaucoup à participer au débat sur la page Facebook du Conseil. Rapidement, le contexte : Lors d'un événement Extinction Rebellion, qui était pacifiste, ça a mal fini (spray lacrymogène, violence, ...). Là-dessus j'ai été particulièrement choqué d'autant plus qu'un de nos professeur·e·s a été touché mais pas que. Ces manifestations n'ont absolument pas à subir cette répression policière et l'AGL doit s'inquiéter des étudiant·e·s qui se bougent dans ce genre de mouvements ainsi que des membres de l'UCLouvain qui sont touchées. D'où le fait que cette note a été élargie.

6.2.1 Débat

Maxime Butera : On passe à la séance de questions-réponses.

Limor Aharon : Rapidement, priorité aux personnes qui prennent le train.

Ilias Karavidas : Je n'étais pas au courant du débat sur facebook. Ca reste du champs de compétences de l'AGL. Deux choses : les violences policière dans un état de droit, ce n'est pas possible et l'AGL doit se positionner en faveur des droits fondamentaux. Par ailleurs, au niveau des étudiant·e·s, ils/elles sont aussi présent·e·s à ces manifs. L'université doit être un lieu de débat et les manifestations doivent être possibles, sans violences policières.

Henry Maes : Evidemment, je trouve que l'AGL doit soutenir les droits fondamentaux. Par contre, je me pose la question sur le fait qu'on se positionne sur les violences policières au moment où c'est un homme blanc qui est touché et je soutiens la note mais je regrette juste que ce ne soit pas venu sur la table plus tôt étant donné que des personnes vivent des oppressions et des violences policières de manière systémique.

Arnaud Huberty : Déjà, je vais commencer par dire que la note est très bien faite. Elle aurait été assez approprié dans un autre cadre. La note ne tourne pas qu'autour de De Schutter. Je le sais. Mais je tiens à dire qu'il ne faut pas que faire des notes. Il faudrait agir aussi. Les notes doivent être utilisées. Je ne suis pas contre cette note mais je pense qu'aujourd'hui ce n'est pas tout à fait approprié de voter pour. Je comprends qu'il est difficile de voter une note dans les bons délais. Je pense qu'on aura d'autres occasions de se positionner là-dessus. Ca serait super de garder ça pour un autre moment.

[22:19 : Ilias et Yassine partent]

Jean Lagnaux:

- **@Henry Maes**: Je suis tout à fait d'accord avec toi. Le souci, c'est qu'on s'est jamais positionné·e·s là-dessus avant. Sur le principe, ça pose question mais je suis content que tu soutiennes la note en définitive. C'est délicat qu'on ne se soit jamais positionné·e·s c'est vrai. Après, l'an dernier, on avait voté une note sur Amaya Coppens mais c'était encore très très différent. C'était au Nicaragua et surtout c'était pour une personne en tant que tel. L'AGL a toujours défendu ce type de débat en son sein et dans ses communications. Ce type de notes là manquaient. Ca s'est effectivement noté sur le moment mais n'empêche pas d'élargir et d'ouvrir le débat.
- **@ Arnaud Huberty**: Le souci que j'ai avec une position sans avoir de note, c'est qu'on engage l'AGL a rien en fait. La prépol' est une des activités et c'est bien et j'y serai mais à plus long terme pour engager l'AGL et la protéger dans ses actions à venir on a besoin de passer par le conseil. On devrait pouvoir défendre ça systématiquement.

Simon Noppe : J'ai deux choses à dire :

- D'un côté, je trouve qu'il y a un problème dans le contexte. Il y a une énorme prise de position (ex. "arbitraire"). Pour moi, ça n'a rien à faire dans le contexte. Il faut essayer de restructurer la note.
- D'un autre côté, est-ce que l'assemblée pense que nous devons nous positionner sur tous les sujets de l'actualité en rapport avec les droits fondamentaux ? Est-ce qu'on est pas en train de s'éparpiller ? Est-ce que c'est pas une note que je trouve juste mais qui je trouve n'a pas sa place ici ?

Maxime Butera : Je suis d'accord avec Simon Noppe. Est-ce qu'on doit vraiment se positionner sur tout ce qui se passe ? Je comprends que ce soit difficile de l'avoir vécu mais est-ce qu'on doit tout suivre? Par ailleurs, les violences policières doivent être combattues

pour tou·te·s. Il y a d'autres personnes à aider, à soutenir, ... Honnêtement, je suis pour la note car elle condamne les violences policières mais je suis contre car ce n'est pas le but.

Baptiste Van Tichelen : Je trouve la démarche intéressante. C'est une personne, un étudiant, qui est en dehors de l'AGL qui vient défendre une position et qui pense que ça le concerne. On doit se positionner sur le fond et pas sur la questions de savoir si ça a sa place ici ou non. Plus largement, sur les violences policières, elles sont subies au quotidien par tout le monde, ici à LLN. Ce n'est pas qu'une question de manifestation. Sur la forme, je suis assez d'accord avec Simon. Quant au fond, je trouverais ça cool qu'on dise qu'Olivier De Schutter, on s'en fout. L'important, c'est que si un·e policier·ère est violent·e avec une personne privilégiée, comment il/elle l'est avec les autres ? La dernière chose, c'est l'Ordre Public avec des majuscules, c'est un peu... 'fin voilà.

Jean Lagnaux :

- **@Baptiste Van Tichelen** : Si la majorité est contente de supprimer cette partie, je suis pas contre l'idée et je propose qu'on fasse un amendement.
- **@Ilias et Maxime** : Quant au rôle de l'AGL, je pense que c'est effectivement son rôle. On ne forme pas que des gens à avoir des disciplines mais bien plus que ça.
- **@Baptiste et Maxime**: Je suis d'accord sur la question de l'élargissement de la note. Je pense que vous avez raison de souligner qu'il faut aller plus loin de ça. Ca ne concerne pas que les manifestations et les privilégié·e·s.

Limor Aharon : On n'a plus beaucoup de temps donc on va limiter.

Célestine Moreau : D'abord merci d'avoir écrit cette note. J'ai 2 points

- Je suis toujours étonnée que ça ne touche pas les étudiant·e·s parce que que je sache les étudiant·e·s vivent dans la même société que nous et que les violences policières les touchent aussi. Je rappelle que nous avons soutenu la Maison Blanche.
- Plusieurs personnes ici ont proposé d'élargir et je trouve ça intéressant d'élargir.

Nicolas Meyer : Je serai concis. A mon sens, personne ne veut subir de violences policières. Toutefois, ça reste des positions personnelles. Faire prendre une note de l'AGL, c'est peut-être délicat. Je doute. Je trouve le sujet un peu trop large.

Magali Legast: D'abord, je veux rebondir sur ce qu'Arnaud a dit : il y a pas de mauvais moment ou pas. C'est pas un CP qui doit sortir au bon moment. C'est une note de position qui peut être faite à tout moment et qui nous permettrait de sortir un CP rapidement au moment où on en a besoin. Cette note est trop précise et elle ne concerne qu'une manifestation. Or, je voudrais qu'elle soit élargie. Je rappelle également les violences policières qu'on a pu observer à la Maison Blanche et je trouve que du coup c'est justement très adapté et que la note devrait couvrir toutes les violences. Aussi, je trouve que ce n'est pas une question de se faire taper. C'est juste que c'est une question de respect de la liberté, de la démocratie. Cette note n'est pas féminisée et ce serait cool qu'elle le soit.

6.2.2 Vote

Limor Aharon : Y a-t-il des propositions d'amendements ?

Soline Schreuer : Je propose qu'on dise qu'on est contre la violence tout court ou pas juste contre les violences policières.

Limor Aharon : Tu veux mettre ça où concrètement ?

Soline Schreuer : Juste rajouter une phrase générale, à la fin.

Bryan Meganck : Je veux faire un amendement de l'amendement. On peut juste mettre toute personne. Je comprends pas le besoin de préciser homme cis blanc,....

Baptiste Van Tichelen: Moi, ça me paraît être une lecture de la société, qu'on le veuille ou non. Ne pas le mentionner c'est refuser le racisme qu'il y a dans la société.

Magali Legast : Dans le premier paragraphe à la fin, je voudrais rajouter : " L'AGL montre également son soutien à toutes les victimes de violences policières et répressions policières de manière générale".

[22:43 : Romuald Tcheutchoua Tchokote s'en va.]

Bryan Meganck : Je veux juste le fait de supprimer de qualifier une personne de homme cis blanc, ...

Henry Maes : L'amendement n°1 n'a plus de sens par rapport au fait d'être privilégié-e si l'amendement de Bryan est voté.

Simon Noppe : Il faudrait reprendre le contexte qui établit les faits avec une recherche sur la position de la police et le rajouter.

Baptiste Van Tichelen : Point technique : est-ce qu'on peut pas juste retirer le mot "contexte" ?

Henry Maes : Par rapport à tous ces amendements, ça me met mal à l'aise qu'on se positionne sur la violence comme ça sans un débat. C'est pareil pour les privilèges etc. En plus, sur la forme, il y a beaucoup de points pas clairs. Il faudrait évacuer les débats de fonds sur la note.

Jean Lagneaux : Par rapport à la question de la forme, ça peut être réglé vite. On ne doit pas revenir au conseil. Pour les questions de fond je me demande s'il y a une réelle chance de passer. Je me demande si c'est utile de revenir avec ça. C'est vrai qu'on a eu très peu de temps de débat mais je ne suis pas sûr qu'avec un débat plus approfondi on pourrait arriver à mieux.

Limor Aharon : Y a-t-il un consensus pour reporter ?

Maxime Butera : Non. Il y a un contre.

Jean Lagneaux : Point technique : Apparemment, je dois donner mon avis non?

Limor Aharon : Tu peux dire j'entends ce que vous dites et je bosse dessus ou tu peux refuser de bosser dessus.

Jean Lagnaux : Si vous votez contre, je reviendrai au prochain conseil.

Maxime Butera : Pas de consensus ? Non.

Melvyn Kuetgens : C'est un débat très intéressant. Ca vaudrait le coup qu'on en reparle en ComOuso.

[Vote pour le report]

- Contre : 11
- Pour : 26
- Abstention : 10

→ La note est reportée au prochain conseil.

6.3 Présidence du conseil

Maxime Butera : Il y a deux candidates pour une même DPG: Limor Aharon et Sarah-Christelle Derkenne.

6.3.1 Présentation

Limor Aharon : Vous n'êtes pas sans savoir que notre équipe est démissionnaire. Je me représente avec Sarah-Christelle. On vous soumet la même DPG car c'est sur cette base que le conseil a été élu en début d'année. Quelques petites modifications en jaune on pourra y revenir après si vous voulez.

Sarah-Christelle Derkenne : Ca fait quelques années que je suis à l'AGL. Je ne suis plus conseillère cette année. Je suis suppléante pour ce conseil et je suis suppléante pour la culture. J'ai été en Kap, je suis en cercle. J'ai une vision globale de l'université. Je n'ai pas beaucoup d'expériences sur le déroulement du conseil mais j'ai hâte d'apprendre et je sais que je le ferai vite. J'ai hâte d'être à votre service.

Limor Aharon : On a quand même un point à présenter quant à une modification de la DPG. Un des éléments a été changé sur le fait que la présidence veut changer le respect de la parole d'autrui et la fluidité de la parole. Ce qui est important c'est qu'il y ait un maximum de personnes qui s'expriment et pas toujours les mêmes et aussi dans des temps impartis parce que d'expérience on n'arrête pas de dépasser les temps.

6.3.2 Questions

Melvyn Kuetgens : Trois questions :

- Pourquoi une vice-présidence ?
- Quid de Sébastien Kudas ?
- Est-ce que la présidence va veiller à ce que les réunions du comité restent ouvertes à tous les conseiller·ère·s ?

Arnaud Huberty : Point technique : la question ne se pose pas en fait.

Maxime Butera : Il est de la compétence de la présidence du conseil de veiller à tout ce qui se passe dans les réunions comités se passe dans les règles fixées. Jusqu'ici, ça a été fait.

Henry Maes : Point technique/ clarification : Est-ce que quelqu'un·e a une idée de d'où vient cette règle que les réunions des comités sont ouvertes ?

Maxime Butera : Je ne l'ai pas trouvé non plus. Après, rien ne l'interdit non plus.

Célestine Moreau : Je voulais dire que je suis contente que tu te présentes Sarah-Christelle car je t'ai déjà vu travailler pour d'autres projets et je trouve ça important. En plus, je trouve en tant que féministe que c'est super cool que 2 femmes se présentent à la présidence ce n'est plus arrivé depuis longtemps.

Arnaud Huberty : Bon. Déjà félicitations Limor d'avoir trouvé quelqu'un·e rapidement. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'un duo qui fonctionne bien. J'ai quand même des questions : ces derniers temps, Maxime était remonté et il a su être assez rentre-dedans. Je ne suis pas sûr que vous êtes comme ça. Or, il y a eu des débordements ces derniers temps. Avez-vous un plan pour cela?

Limor Aharon et Sarah-Christelle Derkenne :

- **@Melvyn Kuetgens** : D'abord, la réponse est statutaire car Sarah-Christelle n'est pas conseillère cette année. Ensuite, par rapport à Sébastien Kudas, j'en ai parlé avec lui et on s'est accordé que vu que j'avais déjà travaillé avec Limor, on allait s'arrêter là et bosser ça à deux avec Limor.
- **@Arnaud Huberty** : Ca a été rapide de me choisir comme vice-présidente. Ca s'est fait la semaine passée et on n'a pas encore de plan mais j'ai confiance en Limor pour prendre des galons. Je n'hésite pas à donner mon opinion et j'espère gagner en confiance en moi pour apprendre. J'ai déjà dû modérer un débat pour mon kap j'espère que ça m'aidera. Je veux aussi bien compléter : effectivement, c'est un truc sur lequel les conseiller·ère·s doivent se modérer.

Maxime Butera : Premièrement, je vous souhaite bien du courage. Je vous aiderai avec grand plaisir. Aussi, c'est un boulot ingrat qu'on se le dise. Ca nécessite de l'organisation. Quant aux conseiller·ère·s, vous avez clairement une place de responsabilité. Vous devez absolument vous contrôler. Et en fait, je n'ai pas vraiment de question.

Dorsan Van Cutsem : Je suis ultra d'accord avec ce que vous dites sur la responsabilité des conseiller·ère·s à ne pas faire chier mais je pense que la question d'Arnaud c'est surtout de savoir si vous avez des outils pour faire en sorte qu'on se rappelle de ça ?

Célestine Moreau : En tant qu'ancienne présidente du conseil, c'est difficile. On a essayé mais vous n'avez plus 10 ans. C'est étrange qu'on demande aux candidates de devoir vous gérer.

Maxime Butera : Je vous souhaite bonne chance et ne finissez pas dans des dérives autoritaristes comme moi. Je ne m'en excuse pas vraiment. Par moment, vous me tapiez sur le système. Y a-t-il des amendements sur la DPG?

Soline Schreuer : Oui. Je propose qu'on supprime la tirette.

Simon Geshef: Point technique : si je comprends bien, les candidat-e-s choisissent ce qu'ils/elles mettent dans la DPG et ils/elles doivent accepter cet amendement.

Maxime Butera : Peux-tu expliquer ?

Soline Schreuer : Non, on va éviter ce débat. On va juste voter.

Maxime Butera : Vous pouvez en débattre à deux.

Sarah-Christelle Derkenne : C'est déjà fait. Cet été, j'ai fait un travail sur l'espace de prise de parole pour les femmes dans les assemblées. La tirette, c'est le minimum syndical en 2019. Il y a beaucoup de statistiques et de chiffres là-dessus si tu veux.

Maxime Butera : Soit ça passe, et vous partez. Soit ça ne passe pas, et vous restez. Autre question : la tirette est appliquée uniquement pour le sexe féminin ou les deux ?

Limor Aharon : Est-ce qu'on peut prendre 2 minutes pour en discuter ?

Sarah-Christelle Derkenne : Le but de la tirette, c'est pas de faire une égalité inversée. Ce qui va se passer c'est que l'inégalité va se perpétuer si on applique de la même manière pour les hommes et pour les femmes. C'est toute la différence entre l'égalité formelle et l'égalité substantielle. Sauf dans le cas où on constate qu'il y a réellement un renversement du temps de parole, le système de la tirette sert juste à rectifier et faire une "équité correctrice".

Melvyn Kuetgens : Je me dois de réagir par rapport à la tirette. Le problème, ce n'est pas les genres mais ce sont les vieux/vieilles qui parlent beaucoup plus que les jeunes. En plus, il y a un souci au niveau des listes.

Luc Dejalle : J'ai bien entendu vos statistiques. Mais, n'est-il pas moyen que la Commission inclusivité s'occupe de cette question et fasse de propres statistiques?

Maxime Butera : J'ai eu accès aux chiffres. Il n'y a pas tant de différence entre les hommes et les femmes sur les listes. La commission inclusivité pourra se saisir du débat. On clotûre ça pour aujourd'hui. Pour la tirette si le mécanisme ne passe pas c'est la dpg qui ne passe pas.

Melvyn Kuetgens : Point technique : il y a 40 et 50% sur les listes.

Célestine Moreau : On est à 25 minutes pour les femmes et 50 pour les hommes.

Maxime Butera : J'aimerais qu'on arrête de réagir n'importe comment. Je sais que tu réagis Célestine mais les règles s'appliquent pour toi aussi.

6.3.3 Vote

Maxime Butera : On ne va pas voter pour l'amendement car, dans tous les cas, elles s'en vont si ça passe.

[Vote de la nouvelle présidence du conseil : Limor Aharon et Sarah-Christelle Derkenne]

Nombre de bulletins : 47

Bulletin nul : 1

Pour : 28

Contre : 15

Abstention : 3

==> La présidence est élue !

[Henry Maes fait un point sur le GT international qui dépend de la ComEns: "Je rends public ce GT et à vous inviter à y adhérer."]

6.4 Ticket AGL + DPG

Maxime Butera: La composition du ticket est sur le slide. Concernant la DPG, vous la connaissez on vous l'a envoyé tellement de fois.

6.4.1 Présentation

Arnaud Huberty : Bonsoir à tou·te·s, vu que j'ai pas fait d'erreur cette fois-ci, on économise du temps. La DPG est la même qu'avant. Au niveau du ticket, il y a une évolution notable : Mathilde est SG. Cette semaine, ça s'est très bien passé. Tout de suite, la charge de travail est devenue beaucoup plus gérable. Travailler sans SG, c'était pas viable à long terme.

Sinon, j'anticipe : il n'y a pas eu d'ouverture véritable du poste de SG. Très honnêtement, c'était une décision de ma part. En fait, on a annoncé il y a longtemps que le poste était vacant mais personne ne s'est présenté auprès de nous. On veut servir au mieux les intérêts du conseil et des étudiant·e·s. Peu importe la vision qu'on a de l'AGL, une bonne organisation est bénéfique et ne peut pas se faire sans SG.

6.4.2 Questions

Limor Aharon : Des questions ?

Melvyn Kuetgens : @**Mathilde Fraipont** :

- J'ai entendu que tu ne soutenais pas les examens d'entrée en Epl. Est-ce que tu soutiens cette dpg entièrement ?
- Est-ce que les réunions du comité resteront ouvertes aux conseiller·ère·s et est-ce qu'il n'y aura pas de huis clos abusif ?

Célestine Moreau : Je suis contente que ce ticket s'ouvre vers un meilleur mélange des gens et des listes. J'espère que vous ferez une meilleure équipe!

Mathilde Fraipont : @Melvyn Kuetgens : Je n'ai pas pris le pas de modifier la DPG car elle a été approuvée 5x par ce conseil. Je ne considérais pas ça respectueux envers le conseil. Je ne suis pas en faveur des examens d'entrée mais je peux entendre que ce conseil soit en faveur et j'ai pas voulu remettre ça en question. Aussi, il n'y aura pas de huis-clos abusif. Ce dernier dimanche, la réu était à huis-clos car je voulais commencer une relation de confiance avec eux.

Melvyn Kuetgens : @Mathilde Fraipont: Tu es aussi au BDE espo, quid ?

Mathilde Fraipont : Le président est déjà au courant donc si je dépasse, je démissionnerais du BDE espo.

6.4.3 Vote

Maxime Butera : Nous passons au vote vous prenez votre ticket (lol). Ticket Arnaud et Mathilde.

[Vote pour le poste de Secrétaire Générale : Mathilde Fraipont]

Nombre de bulletins : 50

Bulletins nuls : 2

Pour : 34

Contre : 14

Abstention : 0

==> **Le ticket est élu !**

7. Retour de comité

Maxime Butera : Y a-t-il des questions sur le retour de comité ?

[23:42 : Simon Noppe s'en va.]

Mehdi Pire : Je pense que tout le monde ne lit pas tous les documents. Dans un document, j'ai parlé de chats et vous êtes 5 à l'avoir vu.

8. Retour de délégation CAC

Arnaud Huberty : Est-ce que vous avez lu le retour de délégation c'était très bref.

Limor Aharon : Elle n'a pas été envoyée.

Arnaud Huberty : J'avais mis : "P. Hilligsmann est élu. C'est tout. Point." Je voulais vous en parler. En fait, il ne s'est passé grand chose à part l'élection de P. Hilligsmann. Sachez que les

votes de la délégation étudiante ont fait tout basculer dans les votes. Nous avons eu des soutiens clairs de certains corps et certain·e·s membres de l'administration. Aussi, le contact avec Hilligsman a été lancé. On s'en chargera bien. C'est à peu près tout ce que j'ai à vous dire. Si vous avez des questions sur les relations qu'on va entretenir avec lui c'est le moment ou bien venez m'en parler en privé.

9. Divers

Maxime Butera : Dernier point, point divers. Ça été un plaisir d'être co-président du conseil. La tâche a été ardue mais super. Bonne merde. Franchement. On est sans doute chiant·e·s avec vous parfois mais ce n'est pas par plaisir. Quand on vous demande tout ça (procuration,...), c'est pour l'organisation mais aussi les décrets. Les documents qu'on vous envoie, ce n'est pas évident de tous les lire mais c'est le seul truc qu'on vous demande pour avancer plus vite.

Limor Aharon et **Maxime Butera** : Merci beaucoup à tous et bonne soirée !

